

Code de conduite

Pour les épreuves de qualification olympique en boxe et le tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Tokyo 2020

Le Comité International Olympique (CIO) demande votre adhésion en tant qu'officiel de compétition, officiel d'équipe ou athlète de boxe au code de conduite ci-dessous ainsi qu'au Code d'éthique du CIO qui s'appliqueront pendant toute la durée de votre participation ou de l'exercice de vos responsabilités dans l'ensemble des compétitions organisées sous l'autorité du CIO.

Intégrité

- Article 1** Je veille à ce que ma conduite ne ternisse en aucune manière la réputation de la boxe ou du CIO.
- Article 2** Je respecte le règlement des épreuves de qualification olympique en boxe et du tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Tokyo 2020.
- Article 3** Je ne m'associe ni ne collabore avec aucun tiers de manière à violer un règlement sportif ou le Code d'éthique du CIO.
- Article 4** Je me comporte en toutes circonstances de manière professionnelle et respecte le délégué technique ainsi que l'ensemble des officiels et des concurrents.
- Article 5** Quelles que soient les circonstances, je ne sollicite, accepte ou propose, directement ou indirectement, aucune forme de rémunération ou de commission, aucun avantage, aucun cadeau ni service cachés, de quelque nature que ce soit pouvant être considéré(e) comme de la corruption ou un abus d'influence.
- Article 6** Je ne parie jamais sur une compétition de boxe ou toute autre épreuve des Jeux Olympiques.
- Article 7** Je ne partage aucune information privilégiée¹, à aucun moment ni en aucunes circonstances.

Obligation de signalement

- Article 8** Je signale immédiatement toute approche ou proposition, notamment celles décrites aux Articles 5, 6 et 7, au Groupe de travail sur la boxe du CIO par e-mail à info@olympicboxing.sport.

Harcèlement

- Article 9** Je ne me livre à aucune forme de harcèlement ou d'abus, qu'ils soient d'ordre physique, professionnel ou sexuel, et ne porte jamais atteinte, de manière directe ou indirecte, à l'intégrité physique ou intellectuelle des participants en dehors de la compétition.
- Article 10** Je ne pratique aucune discrimination en raison de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'âge, de la nationalité, du handicap ou de l'orientation sexuelle.

Responsabilités des officiels de compétition de boxe

- Article 11** Toute information réputée confidentielle que le CIO peut me transmettre ou pouvant être portée à ma connaissance dans le cadre de mes fonctions en tant qu'officiel de compétition de boxe doit rester confidentielle et ne pas être dévoilée.

¹ Les « informations privilégiées » font référence à toute information liée à la compétition ou aux concurrents qu'une personne détient du fait de sa position vis-à-vis de la compétition de boxe ou des boxeurs, à l'exception de toute information déjà publiée ou de notoriété publique.

Code de conduite pour la boxe

- Article 12** Je ne dois pas socialiser, me rapprocher ni entretenir aucune forme de relation que ce soit avec les boxeurs et/ou les entraîneurs et les seconds et/ou d'autres membres des délégations. Je ne me comporte d'aucune manière qui jetterait un doute sur mon impartialité en tant qu'officiel de compétition de boxe.
- Article 13** Dans le cas où j'entreprendrais une quelconque forme de relation avec des boxeurs et/ou entraîneurs et seconds et/ou d'autres membres des délégations, je dois immédiatement déclarer cette/ces relation(s) au Groupe de travail sur la boxe du CIO en écrivant à info@olympicboxing.sport. J'accepte par avance de me voir refuser le droit d'exercer mes fonctions d'officiel de compétition de boxe en raison de cette/ces relation(s).
- Article 14** Je remplis ma mission au meilleur de mes capacités. Pour toutes les compétitions, je ne prends jamais de décision partielle influençant le déroulement ou le résultat de la compétition.
- Article 15** Je ne communique avec personne sur les sujets liés à la compétition sur le site de compétition et/ou tout autre lieu durant toute la compétition et après, en particulier avec des ressortissants de mon pays tels que des membres d'une fédération nationale, du comité exécutif, des médias ou du public. Je ne publie sur les réseaux sociaux aucun commentaire sur un problème lié à la compétition.
- Article 16** Je fais preuve de ponctualité pour toutes les missions liées à la compétition qui me sont confiées.
- Article 17** Je suis disponible pour assister à toutes les réunions des officiels de compétition de boxe le jour de la compétition ou avant.
- Article 18** Je remplis toutes les missions qui me sont confiées par le délégué technique.
- Article 19** Je n'utilise ni ne porte aucun appareil de communication électronique, notamment, sans s'y limiter, un téléphone mobile, un ordinateur portable ou une tablette sur le site de compétition. À titre exceptionnel, les évaluateurs des juges et arbitres et les observateurs peuvent utiliser des ordinateurs portables pour remplir leurs fonctions.
- Article 20** Je maintiens en permanence une attitude professionnelle lorsque j'exerce mes fonctions en tant qu'officiel de compétition de boxe.
- Article 21** Je ne critique ni ne cherche à expliquer les demandes ou décisions prises par les officiels de compétition de boxe, pas même les miennes, sauf à la demande du délégué technique.
- Article 22** Je ne suis jamais sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, afin de ne pas altérer mon jugement, lorsque j'exerce des responsabilités ou que je participe aux compétitions organisées par le Groupe de travail sur la boxe du CIO, notamment lors des réunions et des pesées.
- Article 23** Je ne fume pas sur le site de compétition ou toute autre zone où il est interdit de fumer.

Interprétation et sanctions

- Article 24** J'accepte d'être lié(e) par le présent code de conduite ainsi que par le Code d'éthique du CIO, et je conviens que toute infraction à ce code de conduite ou au Code d'éthique du CIO puisse être signalée au chef officier éthique et conformité du CIO et donner lieu à des mesures et sanctions disciplinaires à mon encontre.

Nom: _____

Signature: _____

Fonction (cocher le case):

Athlète Officiel d'équipe Officiel de compétition

Code CNO: _____ **Date:** _____

(Athlètes et officiels d'équipe uniquement)

(jj/mm/aaaa)